POURQUOI COMPOSTER MES BIODÉCHETS?



Réduire ma quantité d'ordures ménagères, réduire la collecte des déchets, leur l'enfouissement et donc mon impact sur l'environnement.



Valoriser mes déchets en compost, un amendement gratuit et naturel qui fertilise le sol et le substrat des plantes.



Rendre à la terre ce qu'elle a créé et poursuivre son cycle naturel.



Créer du lien social et de la convivialité en compostant collectivement avec son voisinage.

Le compostage, c'est quoi?



en présence d'eau et d'oxygène avec l'aide de micro-organismes (bactéries vers, insectes, cloportes, larves...

J'UTILISE LE COMPOST



Pour mes plantes d'appartement 2 cm en surface



Pour mes pots et jardinières Mélangé à de la terre



Au potager Légèrement enfoui



Pour mes arbres et fruitiers En paillage En plantation : 1/4 compost + 3/4 terre

Pour plus d'information



SMICTOM de la Région de Lavaur 05 63 58 76 40 contact@smictom-lavaur.fr www.smictom-lavaur.fr





BIODÉCHETS

GUIDE DU

COMPOSTAGE COLLECTIF

COMPOSTEUR COLLECTIF. DE QUARTIER OU EN PIED D'IMMEUBLE

















Le compostage collectif fonctionne avec 3 bacs installés sur un espace public ou l'espace vert de votre résidence. Le site est suivi par des habitants volontaires formés et les agents du SMICTOM.

- 1. un bac pour les apports de déchets
- 2. un bac de matière sèche (broyat de bois à rajouter aux déchets)
- 3. un bac de maturation pour laisser mûrir le compost.

ATIQI

JE RASSEMBLE mes déchets alimentaires

JE DÉPOSE le contenu du bioseau dans le bac d'apport du composteur

JE DISPERSE ET INCORPORE mes déchets à l'aide de la griffe disponible au bord du bac

JE RECOUVRE de matière sèche pour favoriser le compostage sans nuisance.

JE DEVIENS RÉFÉRENT DE SITE!

Sur le site de compostage, les référents, des habitants volontaires formés, veillent au bon fonctionnement du composteur conjointement avec les agents du SMICTOM, un vrai travail d'équipe!

Ensemble, ils s'assurent d'une évolution correcte du compost et relaient les bonnes pratiques auprès des usagers.

Ils participent à l'aération de la matière (quelques fois par mois) et son transfert d'un bac à l'autre (quelques fois par an). Après maturation, le compost, une fois tamisé, est distribué aux habitants et utilisé dans les espaces verts communs.

Pour devenir référent, contactez le SMICTOM.

LES 4 RÈGLES D'OR **DU COMPOSTAGE**

FRAGMENTER les apports en morceaux pour faciliter l'action des micro-organismes et ainsi accélerer le compostage.

2 APPORTER UN MIX entre les épluchures (matière verte humide) et le broyat disponible en déchetterie



(matière brune sèchel

AÉRER. Brasser régulièrement pour activer le compostage et éviter les

mauvaises odeurs.

RÉGULER L'HUMIDITÉ Trop humide : empêche l'aération et génère des mauvaises odeurs. Trop sec : les micro-organismes

meurent et le processus de compostage s'arrête.

L'odeur du compost ressemble à celle de l'humus, des sous-bois ... une odeur agréable. Une éventuelle mauvaise odeur ou la présence de moucherons est le signe d'un manque d'oxygène et/ou d'excès d'humidité.

JE TRIE MES BIODÉCHETS



ÉPLUCHURES

DE FRUITS

ET LÉGUMES

MÊME DIT

«BIODÉGRADABLE »





DE REPAS



MARC DE CAFÉ

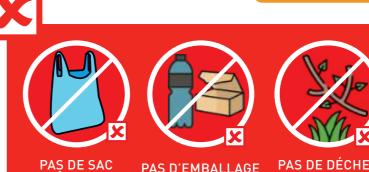
Toute matière organique peut être compostée

Cependant, au vu des volumes de déchets dans les sites collectifs, afin d'éviter les nuisances, les produits carnés sont à déposer avec parcimonie.



avec parcimonie





ALIMENTAIRE



PAS DE DÉCHET



DES ANIMAUX